

Je demande au gouvernement de délier les cordons de sa bourse et de donner les fonds nécessaires pour que le Réseau Enfant Retour puisse continuer sa lutte contre la disparition d'enfants au Canada.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE

LA NOUVELLE TAXE DE VENTE—LA POSITION DU MINISTRE

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le *Conference Board* du Canada affirme, dans une étude, que la nouvelle taxe de vente va diminuer le revenu disponible des Canadiens de 5,5 milliards de dollars; va entraîner une perte de 72 000 emplois; va augmenter l'inflation à 7,3 p. 100; va augmenter les taxes de façon aberrante et, par conséquent, aura un effet très négatif sur l'ensemble de l'économie canadienne.

Ma question est la suivante: Comment le ministre peut-il imposer cette nouvelle taxe dans une période où le risque de récession est plus grand qu'il ne l'a été depuis 7 ans?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais rappeler au député qu'un rapport unanime du Comité des finances de la Chambre des communes, présenté il y a tout juste un peu plus d'un an, demandait l'abolition de la taxe de vente actuelle et son remplacement par une nouvelle taxe de vente semblable à la taxe sur les produits et services que nous proposons.

Le député parle d'un rapport du *Conference Board*. Nous avons une analyse divergente du rapport du *Conference Board*. Il ne tient pas suffisamment compte, à notre avis, d'effets très positifs qu'aurait la taxe sur les investissements. Cette nouvelle taxe équivaut à un crédit d'impôt à l'investissement de 4 p. 100. Nous pensons donc qu'il ne tient pas suffisamment compte des avantages que cette taxe va avoir pour le secteur des services, en supprimant la taxe sur les intrants pour le secteur des services. La réunion de ces facteurs rendra l'économie canadienne plus efficiente.

Questions orales

Selon nos conclusions, il y aura amélioration de l'emploi pendant la première année. Il y aura amélioration de la production au cours de la même année. L'adoption de cette taxe et le remplacement d'une taxe dont tout le monde au Canada dit qu'elle constitue un frein très lourd pour l'économie vont avoir des avantages certains.

LA PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ne cherchons pas à brouiller les pistes. D'abord le rapport dont parle le ministre n'a pas été réalisé à sa demande.

Ensuite, au nom du ciel, monsieur le Président, ne cherchons pas à mettre en balance la crédibilité du gouvernement et du ministre, après ce qui s'est passé le mois dernier, et celle du *Conference Board* du Canada.

Durant la campagne électorale, le ministre a déclaré ce qui suit dans un discours où il traitait ses adversaires de menteurs: La nouvelle taxe ne va pas faire verser un sou de plus en impôts aux Canadiens.

Le ministre a dit: «Pas un sou». Le *Conference Board* du Canada dit 2,7 milliards de dollars de plus en taxes chaque année.

Le ministre a dit au moins une centaine de fois que la taxe ne devrait pas apporter de nouvelles recettes. Or le rapport du *Conference Board* dit que la taxe de 9 p. 100 influera sur les recettes.

Quelle justification le ministre peut-il donner à cette nouvelle violation d'une promesse électorale conservatrice? Comment le ministre peut-il s'excuser de violer la parole donnée?

• (1120)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, avant que le député ne s'énerve trop à ce sujet, je lui conseille d'attendre la sortie du document technique qui doit paraître à la fin de juin de cette année.

Je vais adresser une critique au rapport du *Conference Board*. Il ne dispose pas de tous les renseignements. Pas plus que le député d'ailleurs.

Nous avons indiqué dans la brochure intitulée: *La taxe sur les produits et services* qu'il va y avoir une indemnisation au titre du logement. Il va y avoir une indemnisation pour les petites entreprises.

Le *Conference Board* n'a pas tous les renseignements.